

Indices B1(V)-B2(V)-BC-BR-BE Ess./Mes./Vérif.-H0(V) - ^{HAB E BT} Habilitation électrique Travaux électrique général BT, non élec. HT - Initiale Blended Learning

Formation Habilitation Electrique Basse Tension Electricien en Blended Learning - une partie en distanciel et une partie pratique en présentiel

Présentiel et/ou Distanciel
(Dates ou Participants) -
Synchrone

Objectifs

Exécuter en sécurité des opérations sur les installations et équipements électriques Basse Tension dans le respect des textes réglementaires et des

Les + métier

Formation à la prévention des risques électriques avec passage des tests des titres d'habitabilité B1(V) - B2(V) - BC - BR - BE
Essai/Mesurage/Vérification - H0(V).

Public Visé

Electricien et toute personne chargée d'assurer des opérations d'ordre électrique, travaux, dépannages essais mesures ou autres opérations sur des installations électriques en basse tension

Pré Requis

Maîtrise de la langue française et de l'outil informatique de base (navigation en ligne).

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Acquérir les connaissances liées à la réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique et de risques inhérents aux ouvrages, installations et équipements électriques basse tension suivant la norme NF C18-510.

Permettre à l'employeur de délivrer à son collaborateur des titres d'habilitation électrique correspondant aux niveaux B1-B1V; B2-B2V; B2V Essai.



Parcours pédagogique

SAVOIRS – PARTIE THEORIQUE – DISTANCIEL

• TRONC COMMUN

Les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).

Les noms et les limites des différents domaines de tension.

Les zones d'environnement et donner leurs limites.

Le principe d'une habilitation.

La définition des symboles d'habilitation

Les rôles de chacun.

Les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique.

Les séquences de la mise en sécurité d'un circuit (consignation, mise hors tension, mise hors de portée) et préciser le déroulement des opérations de vérification d'absence de tension (VAT).

Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).

Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.

Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.

La conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13.

La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'Article 13.

• SPECIFICITES CHARGE DE CONSIGNATION

Les fonctions des matériels électriques BT et TBT.

Les informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique et au chargé de travaux.

Les opérations de consignation.

• SPECIFICITES EXECUTANT, CHARGE DE TRAVAUX ET INTERVENTIONS

Elles seront abordées conformément à la NFC18510 annexe D

SAVOIRS FAIRE - PARTIE PRATIQUE OBLIGATOIRE APPLICATION SUR UNE INSTALLATION REPRESENTATIVE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'APPRENANT POUR ABORDER LES SAVOIRS FAIRE SUIVANTS :

• TRONC COMMUN

Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension.

Identifier les limites et les zones d'environnement.

Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation.

Différencier les symboles d'habilitation pour l'opération à réaliser.

Analyser une situation vis-à-vis du risque électrique et prévoir les mesures de protection adaptées.

Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection et être vigilant face aux autres risques.

Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.

Assurer la surveillance électrique de l'opération.

Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

• SPECIFICITES CHARGE DE CONSIGNATION

Rédiger les documents pouvant être utilisés lors d'une consignation

Identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires.

Identifier le chargé de travaux et échanger les informations nécessaires.

Réaliser la consignation en une étape et la consignation en deux étapes sur différents types de matériels.

Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

• SPECIFICITES EXECUTANT, CHARGE DE TRAVAUX ET INTERVENTIONS

Elles seront abordées conformément à la NFC18510 annexe D

Nota : chaque apprenant devra avoir suivi l'intégralité du parcours à distance ainsi que l'ensemble des évaluations formatives et/ou sommatives pour intégrer la session présentielle à la date planifiée.

Méthodes mobilisées

• La première partie de la formation se déroule à distance (2 jours):

Cette partie est composée de modules e-learning avec découpage pédagogique personnalisé. Pédagogie Multimodale comprenant des ressources textuelles, vidéos, illustrations, animations.

Suivi pédagogique d'un e-tuteur via des outils digitaux (Plateforme LMS, Teams, Padlet...)

• La seconde partie en présentiel (1 jour) :

Méthode pédagogique active et participative avec exposés théoriques de synthèse, exploitation du vécu des participants et mise en pratique des connaissances par des études de cas concrets.

• **Application pratique sur sites INTERFORMAT** : armoire type industrielle, platines didactiques spécifiques pour la basse tension.

Moyens pédagogiques

Modules e-learning avec découpage pédagogique personnalisé.

Pédagogie Multimodale comprenant des ressources textuelles, vidéos, illustrations, animations.



Modalités de suivi

Autorisation de connexion durant 15 jours en illimité aux supports de cours adaptés et mur digital associé (Padlet).

L'apprenant adapte ses séances en fonction de son activité et de son rythme d'apprentissage.

L'apprenant peut revoir chaque module autant de fois qu'il le juge nécessaire.

Suivi pédagogique d'un e-tuteur via des outils digitaux (Plateforme LMS, Teams, Padlet...).

L'e-tuteur réalisera au moins deux rendez-vous pédagogiques à distance au cours de la formation ainsi qu'un bilan final avant intégration à la partie présentielle.

À tout moment, l'apprenant peut demander conseil à son e-tuteur soit par mail soit par téléphone.

Un tracking pédagogique permet de suivre le parcours de l'apprenant.

- Cette partie est composée de modules e-learning avec découpage pédagogique personnalisé.

Pédagogie Multimodale comprenant des ressources textuelles, vidéos, illustrations, animations.

- L'apprenant reçoit un email avec son identifiant et mot de passe. Il est informé qu'il peut communiquer avec son tuteur tout au long de sa formation.

Qualification Intervenant-e-s

E-tuteur et formateur pratique, qualifié dans le domaine de l'électricité et habilité à l'accompagnement de parcours e-learning.

Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation formative par des mises en situation pour évaluer les acquis de l'apprenant.

Evaluation sommative par un QCM pour évaluer les acquis en fin de formation par visioconférence avec le participant.

Délivrance d'une attestation d'assiduité individuelle.

En cas de réussite, délivrance d'un avis après formation et d'un titre

Nature des travaux demandés

Autorisation de connexion durant 15 jours en illimité aux supports de cours adaptés et mur digital associé (Padlet). L'apprenant adapte ses séances en fonction de son activité et de son rythme d'apprentissage. Accès illimité de l'apprenant aux modules e-learning, il peut revoir chaque module autant de fois qu'il le juge nécessaire.

L'e-tuteur réalisera au moins deux rendez-vous pédagogiques à distance au cours de la formation ainsi qu'un bilan final avant intégration à la partie présentielle. À tout moment, l'apprenant peut demander conseil à son e-tuteur soit par mail soit par téléphone. Un tracking pédagogique permet de suivre le parcours de l'apprenant. Evaluation sommative par un QCM pour évaluer les acquis en fin de formation par visioconférence avec le participant.

Moyens à mettre en oeuvre

Application pratique en entreprise : sur des installations représentatives et mises à disposition par le client.

Modalités d'accessibilité handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Une information préalable de l'accueil du lieu de formation est nécessaire, afin de nous assurer de la mise en place des actions adaptées requises lors de votre formation.

Durée

21.00

Durée de mise en pratique : 7.00 Heures

Dont 7.00 Heures en présentiel

Effectif

8 personnes maximum par formateur.

Tarifs

Nous consulter



Contactez-nous !

INTERFORMAT

Tél. : 0243560505

Mail : contact@interformat.fr

